

Déchèterie de Gignac en casiers



Syndicat Mixte Centre Hérault

Route de Canet

34800 Aspiran

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Cédric Thiebaut

cedricthiebaut@syndicat-centre-herault.org

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

illustration_action

En cohérence avec la politique d'assurance qualité mise en œuvre de longue date par le Syndicat Centre Hérault et dans le cadre d'un appel à projet ADEME de rénovation du parc de déchèterie du département de l'Hérault, les élus ont décidé d'optimiser et sécuriser l'ensemble du parc des déchèteries. Le déplacement prévu de la déchèterie de Gignac a été l'occasion de proposer une déchèterie de plain-pied. La conception de la déchèterie a été réalisée en interne, par les services du syndicat.

Déchèterie de Gignac : chiffres clés

- Gestion : régie (haut et bas de quai)
- Superficie : 3 200 m²
- Tonnages annuels prévisionnels : 2 100 T
- Nombre de visites annuelles : 1 600
- Nombre de visites/jour : 150 à 200
- Acceptation des professionnels : oui, payant au volume déposé pour les professionnels du territoire par convention
- Régime ICPE : déclaration

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Respect du cadre réglementaire ICPE
- Sécurité (usagers, prestataires et agents du SCH)
- Fluidité de la circulation
- Maîtrise des dépenses
- Rester sous le régime ICPE de déclaration contrôlée

Résultats quantitatifs

- Chargements optimisés (tonnage moyen par benne avant/après : bois = 1,7/2,5; ferraille = 1,6/2,5; végétaux = 1,4/3; encombrants = 2,7/4)
- Surface de voirie lourde réduite de 15% (pas de débatement des camions d'évacuation à prévoir)
- Optimisation du transport : kilométrage des camions réduit de - 30 %
- Moins de produits à voler en dehors des heures d'ouvertures (+ 18 % de ferraille en 2014)
- Barrières à boucle magnétique permettant de limiter l'accès à 15 véhicules sur site

Résultats qualitatifs

Usagers :

- Circulation fluide (94% de satisfaction) : point tri installé à l'entrée dans la zone tampon, espace de stationnement « rapide » qui n'encombre pas le passage, voies de circulation et de stationnement bien définies
- Sécurité (90% de satisfaction)
- Déchargement facile et rapide
- Accessibilité (81% de satisfaction), avec zone de parking centrale pour les personnes mal à l'aise avec les manœuvres en remorque
- Qualité du service lié à la logistique (capacité de stockage toujours disponible)

Logistique :

- Coût de fonctionnement réduit
- Souplesse de gestion (réactivité des vidages des bennes et casiers)
- Collecte mixte possible avec camion à bras de levage traditionnel et camions équipés de grues forestières avec grappins
- Pas de pose de filet
- Professionnalisation des chauffeurs (mise en valeur de leur technicité)
- Modularité des casiers
- Qualité du tri
- La sécurité des agents, des usagers et des prestataires
- Nettoyage plus rapide

MISE EN OEUVRE

Planning

Ouverture : novembre 2014

Moyens humains

Nombre d'agents de déchèterie sur site : 2 voire 3 à terme

Moyens financiers

Coûts d'investissements (hors achat terrain et frais de notaire y compris MOE et études + dossiers ICPE + terrassement, voirie, espaces verts, gros œuvre, réseaux, local gardien, garde-corps et signalétique mais hors bennes et compacteurs de stockage des déchets) : 650 000 € TTC

Coûts d'investissement environ -15% par rapport à une déchèterie en quais (comparaison avec le projet initial en quai = 672 000 € TTC sans le local et sans MOE)

Vidéosurveillance : En cours d'étude en dehors du projet

Prix d'investissement au m2 : 204 €/m2

Subventions : ADEME + Département = 350 000 €

Moyens techniques

Moyens de stockage

Type de déchets	Type de contenants	Nombre de contenants	Tonnages . par flux 2014

Matériel de collecte :

BOM à trémie verticale (avantage : pas de filets à poser) munie d'une grue type forestière avec grappin (environ 70K€ pour la grue + grappin).

Type de déchets	Type de contenants	Nombre de contenants	Tonnages par flux 2014
Déchets verts	Casier 80 m3 (surface utile 25 m2)	1	406 T
Encombrants	Casier 80 m3	1	435 T
Ferraille	Casier 40 m3	1	99 T
Bois	Casier 40 m3	1	239 T
Cartons	Compacteur 30 m3	1	47 T
DEA	Benne 30 m3	1	126 T
Gravats	Benne 10 m3	1	726 T
Bennes tampons	Benne 30 m3	3	-
Réemploi	Caisson 30 m3	1	20 T
DEEE	Local 50 m2	1	135 T
DDS	Local 30 m2	1	27 T
Huile végétale	Fûts	2	1,6 T
Piles	Bacs	3	3,3 T
Sources lumineuses	Box	2	0,1 T
Huile de vidange	Colonne d'apport volontaire double peau 1 m3	1	5,4 T
Cartouches d'imprimante	Cartons		0,13 T
Batteries	Caisse palette		5,7 T
+ colonnes PAV			hors tonnages déchèterie

L'optimisation de ce matériel est réalisée sur l'ensemble des déchèteries du territoire : le passage de la BOM est organisé sur les sites par flux en priorité au ¾ plein et tassage des autres flux au passage (le grappin n'abîme pas la dalle béton). Coût global du véhicule (avec grue + grappin) = 266 000 € HT

- Camions 6X4 Ampliroll avec grue forestière et grappin. Coût = 190 000 € H

Organisation du site :

Gestion de l'affluence :

Entrée avec contrôle d'accès (limitation du nombre de véhicules à 15 maximum sur site) et zone tampon disposant d'un point tri.

Espace de stationnement rapide devant les casiers et parking central pour les remorques.

Gestion des casiers : blocs de béton modulables et panneaux en bois

2 casiers de 80 m3 pour les déchets verts et les encombrants + 2 casiers de 40 m3 pour les ferrailles et le bois.

Des panneaux bois sont installés devant les casiers permettant d'apposer la signalétique et de limiter la prise au vent. Les

remorques peuvent pénétrer dans les casiers.

Evacuation des déchets au grappin par dessus les blocs bétons sur voie dédiée.

Zone extérieur de dépose sur rétention avec auvent :

Colonne huile de vidange + zone de stockage tampon des DDS sur rétention sous auvent pour la protection des intempéries.

Local DDS : évacuation des déchets sur l'arrière.

Benne à gravats/compacteur à cartons :

Quai de hauteur 50 cm : la benne sert de garde-corps.

Auvent et chariots grillagés disponibles pour le transport des cartons vers le compacteur.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Collectivités ayant un important parc de déchèteries : mutualiser les moyens de collecte (grappin et benne ampliroll) avec d'autres sites pour en optimiser les coûts de gestion.

Points de vigilance :

Usagers :

- Isolement des cartons
- Usagers « déboussolés » au démarrage
- Gestion de la sécurité lors de la collecte

Logistique :

- Les camions « ne doivent pas être en panne »
- Temps de collecte plus conséquent qu'une rotation de benne mais compensée par les trajets en moins
- Formation du personnel
- Importance d'un « bon » logisticien par rapport au mode de collecte
- Difficulté à assurer la traçabilité des produits
- Les envois les jours de grand vent
- La récupération
- Les usagers qui ne déposent pas au fond du casier

Recommandations éventuelles

Prise en compte des vents dominants lors de la conception de la déchèterie.

Les parkings ne sont pas dimensionnés pour des véhicules avec remorque (elle dépasse et peut gêner la circulation), problème de traçabilité des tonnages par déchèterie car mélangés, les envois à gérer en nettoyage (des filets sont déposés sur les déchets par moment), prévoir 1 fois par an de vider et nettoyer les casiers.

Un portique limitant le gabarit des véhicules en entrée reste à installer.

Mots clés

RECYCLAGE DES DECHETS | COLLECTE DES DECHETS |
DECHETERIE

Dernière actualisation

Juillet 2016

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Direction régionale